

FAITS DIVERS

faits-dj.union@sonapresse.com

Deux morts dans un accident de la route à Essassa

E. NDONG-ASSEKO
Libreville/Gabon

UN accident d'une violence inouïe, ayant fait deux morts, s'est produit dans la matinée de samedi 4 juillet 2020 à Essassa, dans le 2^e arrondissement de la commune de Ntoum. Un camion de marque Isuzu 71, immatriculé HB-609-AA, venant de Mayumba, dans le sud du pays, transportant une importante cargaison de poisson, s'est littéralement encastré dans un autre véhicule de même gabarit, mais de marque Renault, immatriculé HT-541-AA, chargé de sacs de manioc, qui était en stationnement à la hauteur du poste de Douane de ce quartier. Selon les témoins ayant vécu l'accident, le camion en mouvement roulait à vive allure. " Et Dieu merci ! Il devait même y avoir davantage de victimes ", soupire l'un d'eux. En effet, dans sa course folle, le poids lourd a d'abord percuté un premier véhicule de marque Toyota RAV 4 qui roulait dans le même sens. Ce dernier, ayant appréhendé sa très grande vitesse, a eu le réflexe de se rabattre sur le côté pour le laisser passer. Malheureusement, son derrière sera pris violemment et sérieusement endommagé. Après ce premier choc au cours duquel le Toyota RAV 4 a enregistré des dégâts considérables, le Izuzu fou a foncé tout droit sur le camion en stationnement, le heurtant violemment. Deux occupants de l'habitacle, le conducteur et son assistant, dont on ignore encore les identités, périront dans l'effroyable télescopage.

L'ampleur de cet accident, sur une ligne droite bien dégagée, aux alentours de 10 heures du matin, a laissé les témoins perplexes. Ayant effectué un long voyage, le chauffeur était-il pressé de rallier sa destination au mépris du Code de la route et de son état de fatigue ? Sinon, comment comprendre qu'après avoir vaincu les vicissitudes d'un trajet aussi long qu'éprouvant, le camion Isuzu 71 en vienne à échouer tragiquement à une vingtaine de kilomètres de Libreville, sa destination finale.



Photo : Antoine Essone Ndong

Réduit en bouillie, l'habitacle n'a offert aucune chance de survie à ses occupants.

Le "professeur de maths" détournait le salaire de son "collègue"

G.R.M.
Libreville/Gabon

IL rêvait, selon lui, de faire carrière dans l'enseignement. Dans les mathématiques plus précisément. Mais le désir de Zack Mouélé Mombo s'est arrêté avec son interpellation par la Police judiciaire (PJ). Ce, après qu'il a exercé pendant cinq ans dans un certain nombre de lycées et collèges du Gabon. Zack, gabonais âgé d'une trentaine d'années, a été arrêté pour falsification de documents administratifs en vue d'exercer le métier de ses rêves. Et, surtout, pour le détournement du salaire des mois de février et mai 2020 de Modeste Etoughe Nguema, vrai professeur de mathématiques celui-là. Pour y arriver, l'indélicat aurait contrefait un récépissé de la Carte nationale d'identité (CNI) de M. Etoughe, en y mettant notamment ses noms et prénoms mais en gardant la photo du pro-

priétaire. Puis, il s'en serait servi pour ouvrir un compte dans une banque de la place, dans lequel il aurait réussi à faire transférer le salaire de février de sa victime. Cette dernière, malgré le préjudice subi, aurait décidé de lui pardonner. On aurait cru Jésus de retour... Toujours est-il qu'encouragé par ce premier coup réussi, Mouélé va rebeloter. Pas tout de suite. Il a l'intelligence de laisser passer deux mois, ceux de mars et avril. Histoire sans doute de tromper la vigilance de sa proie. En mai, avec le même mode opératoire, c'est-à-dire l'ouverture d'un compte dans une autre banque, il se fait virer le salaire de mai d'Etoughe. Cette fois sera de trop. Puisque Etoughe saisit la PJ. L'enquête ouverte à cet effet conduit à l'arrestation du délinquant. Mouélé a été présenté devant le parquet de la République, qui l'a placé sous mandat de dépôt



Photo : DR

C'est désormais en prison que Mouélé médite sur son rêve.

à la prison centrale de Libreville, le 24 juin dernier, pour "faux et usage de faux, usurpation de fonction et vol". Plus tard, la justice apportera peut-être toute la lumière sur ses agissements. L'on apprend d'une source autorisée que le filou aurait passé deux ans à l'École normale des instituteurs (ENI). Bien que

n'ayant pas terminé sa formation, il aurait mis à profit les notions reçues durant les deux années passées à l'ENI pour se faire enrôler comme enseignant au lycée Lubin Martial Ntoutoume-Obame de Ntoum, puis au CES public du Centre et au lycée Georges-Mabignath, à Libreville.